

Comité des Partenaires -École secondaire Jules-Verne

Ordre du jour de la réunion du 10 janvier 2017

1. Calendrier scolaire (20 min)

Une ébauche du calendrier scolaire est présentement en cours.

Le calendrier comporte deux parties dont une partie pour les parents. Il y aura un vote conduit par l'association de parents en ce qui concerne les congés scolaires.

Une demande de modification de notre calendrier sera faite pour que les enseignants obtiennent du temps de concertation (1 X par mois approximativement). Cela engendrera une rentrée pour les cours plus tardive dans la matinée pour les journées indiquées. L'horaire respectera tout de même les temps de cours établis par le ministère. Cet horaire doit être supporté par le comité des partenaires. Pour ce faire, le comité devrait communiquer avec m.Dupain afin de s'informer de la marche de manoeuvre possible au niveau d'un changement d'horaire tel que discuté dans les réunions antérieures (un horaire de 6 jours avec 4 périodes de 75 min/jour). Il y aura rédaction d'une lettre au nom du comité des partenaires afin d'apporter du support au projet.

Pour répondre aux questionnements de l'association de parents en ce qui concerne les considérations du transport scolaire des 7e et 8e année lors de ces périodes de concertation, il y aura des activités mises en place par le Conseil jeunesse (atelier culturel (identité culturelle), improvisation, journal étudiant, activité avec la conseillère, etc.) ayant pour but la valorisation du français. Cela pourrait avoir comme bénéfice de proposer des activités qui ne prennent pas de temps de classe. Le personnel de soutien serait en période de supervision lors de ces activités.

Périodes de collaboration à ajouter au nouvel horaire:

Période de 75 min sur un horaire de 4 périodes/jour

Période de 2h (deux premiers blocs) si horaire actuelle est préservée

**Le temps de concertation permet aux enseignants d'échanger sans avoir à se préoccuper de faire de la préparation et des suivis au niveau de la suppléance. Les enseignants pourraient donc se concentrer sur la préparation et l'organisation de leur concertation.

2. Organisation du programme du Baccalauréat international (20 min)

Un petit sondage a été fait par les élèves au niveau des 10e, 11e et 12e année pour sonder les intérêts envers les cours qu'ils aimeraient avoir.

Résultats:

Plusieurs élèves préféreraient un niveau français moyen plutôt que supérieur dans leur cours d'IB.

Les élèves aimeraient avoir accès aux cours suivants:

biologie au niveau supérieur

chimie au niveau supérieur

cours du groupe 3: psychologie niveau moyen ou supérieur, cours d'histoire niveau moyen, commerce et gestion, philosophie, anthropologie sociale et culturelle

cours de système de l'environnement et de société ainsi que musique au niveau supérieur

cours du groupe 4: design et tech.

Production vidéo

Cours de cinéma au BI

cours art visuel au niveau supérieur

Français plus langue et littérature plutôt que juste littérature (travailler sur la grammaire, orthographe, etc.)

Sciences humaines 12 pour les réguliers

Rencontre IB

L'école aimerait offrir le cours de Politique mondiale

Raisons pour lesquelles les élèves ne voulaient pas faire le diplôme IB:

-français trop difficile

-Français trop littéraire

-Pas de programme préparatoire au IB (demande de PEI des élèves optionnel comme préparation au IB)

Demander au cohorte dans quel niveau (moyen ou supérieur) les élèves veulent poursuivre les matières (surtout 11e).

Prioriser le diplôme en français.

Cours de planification 10 devrait demander à l'élève de s'interroger et de faire une recherche sur les pré-requis des programmes et des universités qui les intéressent.

Donner des séances d'information sur le programme IB à partir de la 9e année et avoir des 12e qui partagent leur expérience personnelle.

3. Projet éducatif (20 min)

Maths + (permet de faire concurrence aux programmes de mini schools et de conserver le plus d'élèves possible)

Valorisation du français (pointage de plus, 4 périodes de plus par semaine (projet vert, projet sportif, etc.))

4. Système d'emprunt des ordinateurs portables (10 min)

Plan d'élaboration d'un système d'emprunt par Martine (à discuter lors de la prochaine réunion du comité des partenaires)

Questions des élèves : On commence à prendre des notes sur l'état du portable à partir de la 11e et on facture avant la fin de la 12e année afin d'obtenir le paiement. On ne répare pas les portables tout de suite pour éviter de réparer plusieurs bris. On ne garde pas les ordinateurs de remplacement longtemps. Pleins d'outils à la disposition des élèves pour assurer la sauvegarde de leurs documents (USB sticks, le nuage du CSF, etc.) Faire de la prévention à tous les débuts d'année (trouver une méthode, tournée des classes ?).

5. Levée de l'assemblée